



N° OJ : 28

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/06/2021

Objet : "Ligue Royale belge pour la Protection des Oiseaux".- Subside : 555,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives valorisant les espaces verts auprès des visiteurs et habitants de la Ville et amenant au respect de ceux-ci peuvent être encouragées ;

Considérant que la Ligue Royale belge pour la Protection des Oiseaux s'engage dans pareille initiative pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 555,00 EUR à la Ligue Royale belge pour la Protection des Oiseaux;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 555,00 EUR est octroyé à la Ligue Royale belge à l'article 76605/332/02 du budget ordinaire 2021 pour la Protection des Oiseaux pour des nichoirs et abris à insectes ainsi que pour deux promenades guidées pour la Semaine de la Biodiversité.

Annexes :